

CAHIERS DE KARNAK



13

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

Cairo
2010

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

CSA/USR 3172 du Cnrs

CAHIERS DE
KARNAK 13

2010



Presses du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte

SOMMAIRE

Préfaces

Dr. Zahi Hawass	V
Jean Félix-Paganon	VII
Dominique Valbelle, Ali Radwan	IX
Avant-propos de Gihane Zaki	XI
Mansour Boraik, Christophe Thiers	XIII-XVI
Travaux en cours et projets du CFEETK	
Laure Bazin, Khaled el-Enany	1-23
La stèle d'un « chancelier du roi et prophète d'Amon » de la fin du Moyen Empire à Karnak (Caire JE 37507)	
Sébastien Biston-Moulin	25-43
À propos de la table d'offrandes de Thoutmosis III Caire JE 88803	
Mansour Boraik	45-64
Sphinx Avenue Excavations. First Report	
Mansour Boraik	65-78
Excavations of the Quay and the Embankment in front of Karnak Temples. Preliminary Report	
Mansour Boraik, Thomas Faucher	79-100
Le trésor des bains de Karnak	
Mansour Boraik, Matthieu Ghilardi, Saad Bakhit, Abdel Hafez, Mohamed Hatem Ali, Salah el-Masekh, Attaieb Garib Mahmoud	101-109
Geomorphological Investigations in the Western part of the Karnak Temple (Quay and Ancient Harbour). First Results	
Jean-François Carlotti, Ernst Czerny, Luc Gabolde (avec la collaboration de Cheïma Abd El-Sattar)	111-193
Sondage autour de la plate-forme en grès de la « Cour du Moyen Empire »	
Guillaume Charloux	195-226
Rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles du parvis du temple d'Opet à Karnak	
Jean-Claude Degardin	227-241
Le fonctionnement du toit du temple de Khonsou à Karnak	
Luc Gabolde	243-256
Mise au point sur l'orientation du temple d'Amon-Rê à Karnak en direction du lever du soleil au solstice d'hiver	

Jean-François Jet	257-295
Sondages dans la cour nord du V ^e pylône. Résultats et étude d'un dépôt de fondation de la XVIII ^e dynastie	
François Larché (avec la collaboration de Charles van Siclen)	297-326
The chapel of Amenhotep II embedded between the obelisks of Tuthmosis I	
Emmanuel Laroze, Agnès Oboussier	327-344
Le programme de restauration du temple d'Opet à Karnak. Campagnes conduites entre 2005 et 2008	
Aurélia Masson	345-357
Un nouvel habitant de la rive est du lac Sacré. Le prophète du pieu sacré Pa-sheri-n-aset	
Frédéric Payraudeau	359-371
Nouvelles inscriptions de la Troisième période intermédiaire à Karnak (I)	
Christophe Thiers (avec une note de Pierre Zignani)	373-399
<i>Membra disiecta ptolemaica</i> (I)	
Dominique Valbelle, Emmanuel Laroze	401-428
Un sanctuaire de Thoutmosis III à la déesse Ipy Ouret, édifié à Karnak par le premier prophète d'Amon Menkhéperréséneb	
Gihane Zaki	429-433
Rapport préliminaire sur le domaine de Thot	
Résumés anglais	435-438
Adresses des auteurs	439-440

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE FOUILLES DU PARVIS DU TEMPLE D'OPET À KARNAK

Guillaume Charloix (CNRS, UMR 8167) *

LE PARVIS DU TEMPLE D'OPET a été pour la première fois étudié en 1982 par Michel Azim ¹. Un petit sondage avait alors été nécessaire à la restauration d'une partie de la fondation du pylône d'entrée qui menaçait de s'effondrer. Ce fut aussi la première occasion d'établir une chronologie relative des constructions en élévation mais aussi de s'interroger sur les vestiges plus anciens. Les explorations précédentes des XIX^e ² et XX^e siècles ³, menées par des savants aussi illustres que Georges Legrain ⁴ ou Henri Chevrier ⁵, avaient, en effet, principalement ciblé le dégagement des installations postérieures à l'activité du temple et la mise en valeur de ce dernier ⁶.

Entre temps, Pierre Anus mena une série d'excavations au nord-ouest du temple d'Opét au début des années 60. L'exploration avait pour objectif l'étude du secteur situé de part et d'autre de l'enceinte des temples de Karnak, avant sa restauration et l'implantation des bureaux du Cfeetk dans l'épaisseur du mur. Mais seul un bref rapport nous est parvenu ⁷. Son contenu, ainsi que les photographies et le plan final conservés au centre, font état d'un travail de sauvetage incomplet, exécuté dans la précipitation. Les vestiges découverts ont en outre été laissés à l'air libre et continuent de se détériorer, ne laissant plus guère d'espoir pour un futur réexamen.

S'ajoutent également plusieurs sondages aux abords de l'angle sud-ouest de l'enceinte de Karnak ⁸, du temple de Khonsou ⁹ et, récemment, à l'aplomb de la porte d'Évergète ¹⁰. Ces excavations ne sont pas descendues dans les couches les plus anciennes et n'ont concerné que les édifices en élévation. Les deux seuls parallèles utiles à notre recherche stratigraphique pour les niveaux profonds sont donc le

* J'adresse tous mes remerciements à Michel Azim qui a proposé des corrections et des commentaires précieux à la rédaction de cet article, qui est un résumé du rapport rédigé en avril 2007 (première version de cet article achevée le 15 mai 2007).

¹ M. AZIM, « À propos du pylône du temple d'Opét à Karnak », *Karnak* 8, 1987, p. 51-80. Une autre « fouille » semble aussi avoir été réalisée par A. Varille (et H. Chevrier ?) mais pour laquelle nous n'avons aucune information (A. VARILLE, « La grande porte du temple d'Opét à Karnak », *ASAE* 53/1, 1956, p. 80, note 1.

² Depuis la redécouverte du monument par l'Expédition d'Égypte en 1799 (cf. P. JOLLOIS, E. DE VILLIERS DU TERRAGE, « Du petit temple situé au sud du palais », dans *Description* II, 8^e section, 1821, p. 537-556).

³ M. DE ROCHEMONTEIX, « Le temple d'Apet », *BibÉg* 3, 1882, p. 72-86 ; A. BAILLET, « Le temple d'Apet à Carnac », *RecTrav* 20, 1898, p. 100-111 ; cf. PM II, p. 244-252.

⁴ G. LEGRAIN, « Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak : II. La chapelle et le tombeau d'Osiris Ounnofré au mur Est du temple d'Apet », *RecTrav* 23, 1901, p. 65-75 ; p. 163-172.

⁵ H. CHEVRIER, « Rapport sur les travaux de Karnak, 1947-1948 », *ASAE* 49, 1949, p. 1-15 et pl. I-X.

⁶ Pour une synthèse, voir M. AZIM, *op. cit.*, p. 54-55.

⁷ P. ANUS, R. SA'AD, « Fouilles aux abords de l'enceinte occidentale à Karnak », *Kémi* 19, 1969, p. 219-239.

⁸ J. LAUFFRAY, R. SA'AD, S. SAUNERON, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak* 5, 1975 (sondages aux abords de la porte d'Évergète), p. 23-26 et fig. 11-12.

⁹ Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, « Données nouvelles sur les abords du temple de Khonsou », *Karnak* 7, 1982, p. 313-337. L'auteur précise (p. 334) qu'une autre fouille du dromos a été entreprise en 1982 par M. Magdi de l'inspectorat de Louxor.

¹⁰ P. ZIGNANI, « Observations architecturales sur la porte d'Évergète », *Karnak* 11, 2005, p. 711-741.

travail de Marie Millet au sud-est du lac sacré ¹¹ et celui de Michel Azim dans la cour du X^e pylône ¹², assez éloigné puisque localisé près de deux cents mètres à l'est. L'absence de publication finale et d'étude du mobilier pour ce dernier est malheureusement dommageable à notre connaissance du secteur sud-ouest à Karnak. La récente investigation du parvis du temple d'Opet revêt de ce point de vue un intérêt primordial.



Fig. 1. Vue générale du chantier sur le parvis du temple d'Opet. © Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

Exploration archéologique (décembre 2006-mars 2007)

La fouille du parvis du temple d'Opet (op. 168) a été menée du 9 décembre 2006 au 1^{er} mars 2007 dans le cadre de la collaboration franco-égyptienne du Cfeetk (Cnrs/Csa), et d'un programme de restauration sous la direction de Emmanuel Laroze (Cnrs-Cfeetk), bénéficiant du soutien de Mme Brigitte Guichard, mécène privée ¹³ (**fig. 1**). Elle a débuté dans une zone quasiment vierge : les occupations antérieures au temple ptolémaïque étaient notamment ignorées, en dépit de la présence d'attestations textuelles du début du Nouvel Empire (Thoutmosis III et Amenhotep II) sur des blocs trouvés en remploi dans son soubassement ¹⁴. L'opération archéologique a eu trois objectifs principaux : 1. appréhender l'histoire architecturale du temple en descendant jusqu'à la nappe phréatique ; 2. tenter d'obtenir une partie du plan du monument précédant les structures en grès ; 3. déterminer la

¹¹ M. MILLET, « Architecture civile antérieure au Nouvel Empire : rapport préliminaire des fouilles à l'est du lac Sacré, 2001-2003 », *Karnak* 12, 2007, p. 681-763.

¹² M. AZIM, *Rapport de fouilles de la cour du X^e pylône (CS X)*, rapport interne Cfeetk, 1976 ; M. AZIM, « La fouille de la cour du X^e pylône, rapport préliminaire », *Karnak* 6, 1980, p. 153-165.

¹³ Nous remercions très chaleureusement Mme Br. Guichard pour son soutien financier et pour l'intérêt qu'elle porte aux fouilles du parvis, ainsi que E. Laroze qui nous a offert l'opportunité de réaliser la présente recherche archéologique.

¹⁴ A. VARILLE, *ASAE* 53/1, 1956, p. 80, n. 1. Ces blocs sont toutefois restés inédits.

succession des édifices en élévation, afin de mieux comprendre la construction du temple ptolémaïque¹⁵.

Sept sondages ont été réalisés¹⁶ (**fig. 2-3**). Cinq se situent à l'intérieur des murs d'enceinte d'Opet et deux à l'extérieur. Il a été conjointement décidé de fouiller la moitié méridionale du parvis dans le but d'obtenir, si possible, une vision d'ensemble par symétrie.



Fig. 2. Vue du chantier vers l'Ouest. © Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

¹⁵ Quinze ouvriers égyptiens ont participé aux dégagements et nous avons profité de l'aide précieuse de nombreux chercheurs et spécialistes : E. Nagy, inspecteur du CSA, E. Laroze (Cnrs-Cfeetk), architecte/topographe, J.-Fr. Gout (Cnrs-Cfeetk), N. Gambier et Cl. Apffel, photographes, D. Pekkip et S. Péala, tailleurs de pierre, ainsi que des restauratrices, F. Chauvet, Cl. d'Izarny, A. Lanaure, A. Oboussier (Cnrs-Cfeetk), de la dessinatrice A. Guillou, et enfin de A. Graham et R. Mensan, géoarchéologues. Qu'ils en soient tous remerciés. Nous souhaitons également adresser nos plus sincères remerciements au directeur des antiquités de Haute Égypte M. Boraik, au directeur des temples de Karnak I. Soliman, ainsi qu'au chef inspecteur H. Abd el-Gelil, sans qui cette exploration archéologique n'aurait pu avoir lieu.

¹⁶ La méthodologie archéologique utilisée vise à identifier les Unités Stratigraphiques (couches) et les Faits archéologiques (tout type de structure et d'événement archéologique, fosse, puits, mur, foyer, etc.). Les objets en tout genre (scellé, bloc décoré, statue, objets, bijoux, etc.) (O.), les céramiques (C.), les ossements (F.), les silex et les pierres (S.), et les prélèvements (P.) reçoivent un nom relatif à la couche (ou au Fait) dans laquelle ils ont été découverts, complétés du numéro de découverte.

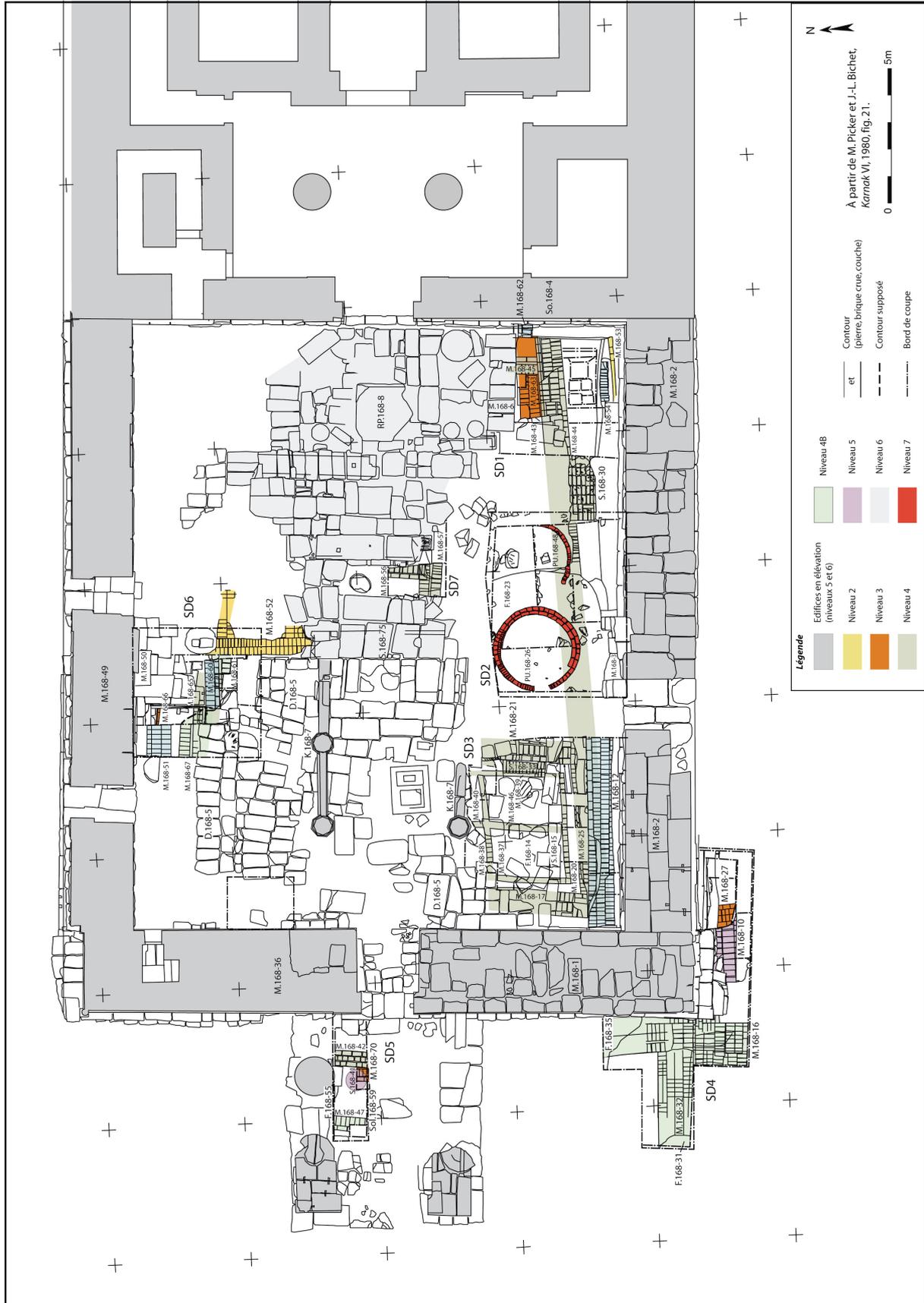


Fig. 3. Plan des fouilles (opération 168). © Cnrs-Cfeetk/G. Charloux, E. Laroze.

L'emplacement du sondage (SD) 2, dont l'objectif était d'étudier la stratigraphie du site jusqu'à la nappe phréatique, a été choisi dans une zone libre de vestiges de grès au milieu du parvis. En raison de l'impossibilité de descendre dans celui-ci, suite à la découverte de deux puits en brique cuite, le sondage profond fut « déplacé » dans l'angle sud-est formé par le socle du temple et le mur latéral sud (SD1, **fig. 4-6**). Vingt-sept couches ont été distinguées, sur plus de 6 mètres de hauteur ($z=77,55$ m environ, à 71,15 m). Le sondage a néanmoins été plus étroit que prévu à l'origine, notamment en raison des contretemps précédemment évoqués. Toutefois, l'aide des tailleurs de pierre du Cfeetk permit d'arriver au niveau désiré en étayant régulièrement et en vérifiant la solidité des parois. En outre, bien que le mobilier céramique soit peut-être insuffisant pour des études poussées (technologiques notamment), il semble néanmoins suffisant, associé aux sources sigillaires, pour dater les strates. Ce sondage présente donc un intérêt majeur puisqu'il montre à ce jour l'une des stratigraphies les plus complètes à Karnak.

Le sondage 3 est localisé à l'ouest de SD2, dans l'angle sud-ouest du parvis, contre le mur latéral sud (M.168-2) et le môle sud du pylône (M.168-1). Son but initial était d'obtenir des informations sur les installations antérieures, eu égard au sondage de M. Azim en symétrie au nord, et de mettre en lumière les connexions stratigraphiques des fondations du mur latéral et de celles du pylône.

Le sondage 4, situé dans l'angle sud-ouest à l'extérieur du temple, visait surtout à compléter les données du parvis et à comparer les niveaux entre l'intérieur et l'extérieur du monument.

Il n'a été décidé qu'ultérieurement de réaliser le sondage 5, devant le jambage nord de la porte d'entrée du pylône, afin de trouver un éventuel prolongement du mur M.168-16 (en SD4) et de s'intéresser par la même occasion aux vestiges plus anciens à cet emplacement stratégique.

Afin de compenser l'absence de vestiges intacts dans le sondage 2, nous avons décidé d'en ouvrir un nouveau, en symétrie dans la partie nord, le sondage 6, contre l'amorce nord du mur de partition projeté à l'époque ptolémaïque (M.168-49).

Enfin, le sondage 7 a eu pour objectif d'explorer la partie la plus centrale du parvis.

Dans le cadre de ces travaux, les zones sans pavement de grès ont été privilégiées, les dalles ayant été, autant que possible, conservées en place. Comme M. Azim l'avait remarqué¹⁷, le dallage, dans un mauvais état de conservation, demanderait un traitement bloc par bloc irréalisable avec nos moyens. Un pavement moderne aménagé pour la visite des touristes couvrira donc la totalité du parvis après les recherches archéologiques qui deviennent, en quelque sorte, des fouilles de sauvetage. C'est aussi la raison d'être de ce projet de dégagements extensifs (environ 183 m²) sur le parvis du temple.

Parmi les difficultés rencontrées lors de cette première campagne figurent donc l'état des structures en grès ainsi que la présence de l'épaisse couche de gravier posée au début des années 80, qui demanda plusieurs semaines de travail afin d'arriver au palier archéologique. On peut également rappeler la perte de temps consécutive à la découverte des puits tardifs, perte de temps compte tenu des résultats recherchés. La difficulté principale, toutefois, est née de la complexité archéologique du secteur et de la variété des vestiges à relier d'un sondage à l'autre. La datation de plusieurs strates est donc encore incertaine.

Les structures et niveaux d'aménagement du parvis du temple d'Opet constituent un résumé des installations connues dans l'enceinte du temple d'Amon, du début du Moyen Empire (XI^e-début XII^e dynastie, vers 2100 avant notre ère) à l'époque romaine tardive (IV^e-V^e siècles) et bien sûr moderne (XIX^e-XX^e siècles). Neuf niveaux ont été identifiés, représentant près de 4000 ans d'histoire.

¹⁷ M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, p. 56.



Fig. 4. Vue du sondage 1 vers le Nord. © Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 5. Nappe phréatique atteinte à l'altitude 71,15m.



Fig. 6. Réalisation d'un carottage dans le sondage 1, et analyse des sédiments par les géoarchéologues © Cnrs-Cfeetk/G. Charloux.

Les résultats de la première campagne de recherche archéologique sur le parvis du temple d'Opét sont ici exposés par niveaux (0 à 8). Le sondage 1, qui a fourni la séquence la plus profonde et la plus complète, sert de référence stratigraphique et de base à la chronologie des strates. Si celle-ci est claire en SD1, des niveaux intermédiaires peuvent exister ailleurs, notamment dans les sondages 4, 5, 6 et 7. Seule l'étude complète du mobilier et de nouvelles données archéologiques pourront confirmer les correspondances des strates sur l'ensemble du chantier. En attendant cet examen, nous présentons ici une séquence préliminaire, en essayant de souligner à chaque fois les difficultés rencontrées, aussi bien d'interprétation que de connexion stratigraphique.

NIVEAU 0

Le niveau 0, ou géologique, a été observé dans le sondage 1 (**fig. 5 et 7**), à l'altitude de 71,56 m, jusqu'à l'apparition de la nappe phréatique ($z=71,15$ m). Il s'agit d'une couche de sable gris très fin, assez gras et vierge. L'absence totale de mobilier est un peu surprenante, puisque les niveaux « géologiques » atteints dans les sondages profonds réalisés dans le cœur du temple d'Amon et au sud-est du lac sacré en avaient fourni une quantité non négligeable. Le 22 février 2007, une équipe de l'université de Cambridge¹⁸ a effectué un carottage profond à partir de l'altitude 71,44 m, confirmant la nature strictement vierge du substrat (**fig. 6**).

NIVEAU 1

Le premier niveau d'occupation du secteur est composé d'une superposition de onze couches anthropiques, s'étagant de l'altitude 71,42 m à 72,90 m (**fig. 7**). D'une teinte gris-vert, elle est globalement sablo-limoneuse, dense et compacte, humide et grasse, avec la présence (selon les couches) de nodules argileux. Les unités stratigraphiques sont à peu près horizontales, hormis les trois plus anciennes, qui semblent avoir une forte pente est-ouest. Le problème réside ici dans l'étroitesse du sondage (env. 65 x 60 cm au fond), qui ne permet guère de conclusions définitives. Pour ces trois mêmes couches, la présence d'épaisses concrétions (sorte de *qurqar*) sur les ossements et la céramique, ainsi que des tessons assez anguleux et donc peu érodés, semblent toutefois indiquer qu'elles sont longtemps restées dans une eau stagnante. Les couches supérieures sont assurément anthropiques, caractérisées par une succession de lits sablo-limoneux gris-vert et séparés de lits cendreaux gris foncé à noir, parfois épais. Il s'agit vraisemblablement de couches de rejets ménagers à l'air libre, hors des habitats, servant peut-être de sols.

La datation, XI^e dynastie - début de la XII^e dynastie (vers 2100 av. n. è.)¹⁹, est fondée sur l'examen du mobilier céramique (**fig. 8**), semblable à celui trouvé dans la zone centrale du temple d'Amon²⁰. Cette proposition semble également correspondre aux vingt-trois empreintes de sceaux découvertes, portant des motifs essentiellement décoratifs²¹.

¹⁸ Dirigée par J. Bunbury (géologue) et A. Graham (géoarchéologue), aidés de R. Mensan (archéologue préhistorien et sédimentologue).

¹⁹ L'observation d'une évolution typologique des céramiques au sein de cette période est envisageable mais méritera une étude précise de chaque couche.

²⁰ Cf. G. CHARLOUX, J.-Fr. JET, E. LANOË, « Nouveaux vestiges des sanctuaires du Moyen Empire à Karnak. Les fouilles récentes des cours du VI^e pylône », *BSFE* 160, 2004, p. 26-46 ; G. CHARLOUX, « Typologie sommaire des poteries du début du Moyen Empire provenant des cours du VI^e pylône », *Karnak* 12, 2007, p. 247-260.

²¹ Hormis le cas très particulier du scellé O.168102-1 sur lequel est imprimé un motif animalier.

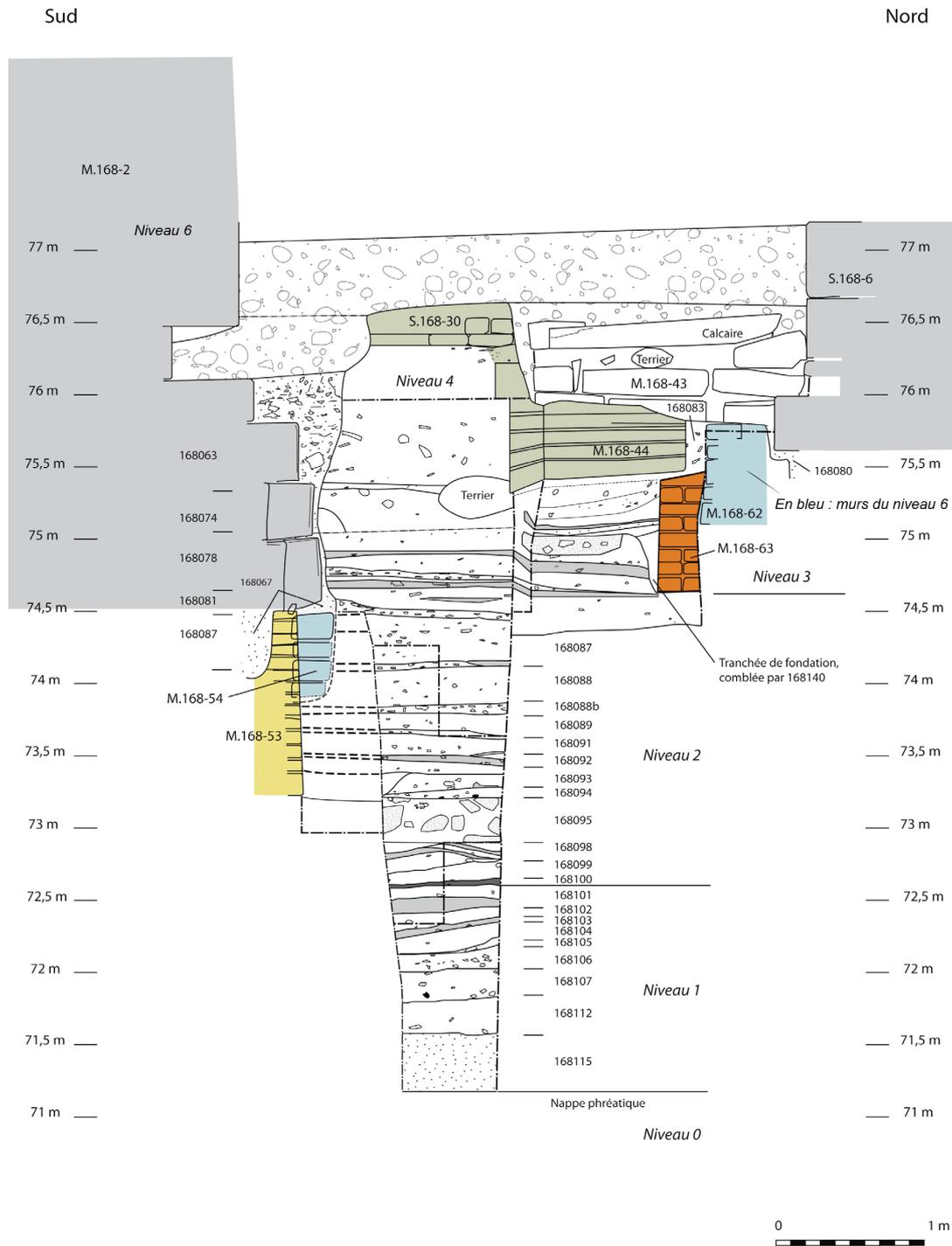


Fig. 7. Coupe ouest, sondage 1. © Cnrs-Cfeetk/G. Charloux.

NIVEAU 2

Le niveau 2 témoigne du premier aménagement du secteur du temple d’Opet, observé à ce jour. Il est représenté par un seul mur en brique crue (M.168-53), fondé sur une épaisse couche de terre à briques gris-vert, qui lui sert de radier (fig. 7). Conservé sur 1,34 m de hauteur et 2,35 m de longueur, le mur est très fragmentaire, sectionné par la tranchée de fondation du socle du temple (So.168-4) et du mur latéral sud.

Neuf couches de teinte brun-rouge, riches en mobilier, butent contre le parement, dès la première assise. On observe en détail une superposition de couches horizontales composées de trois lits succes-

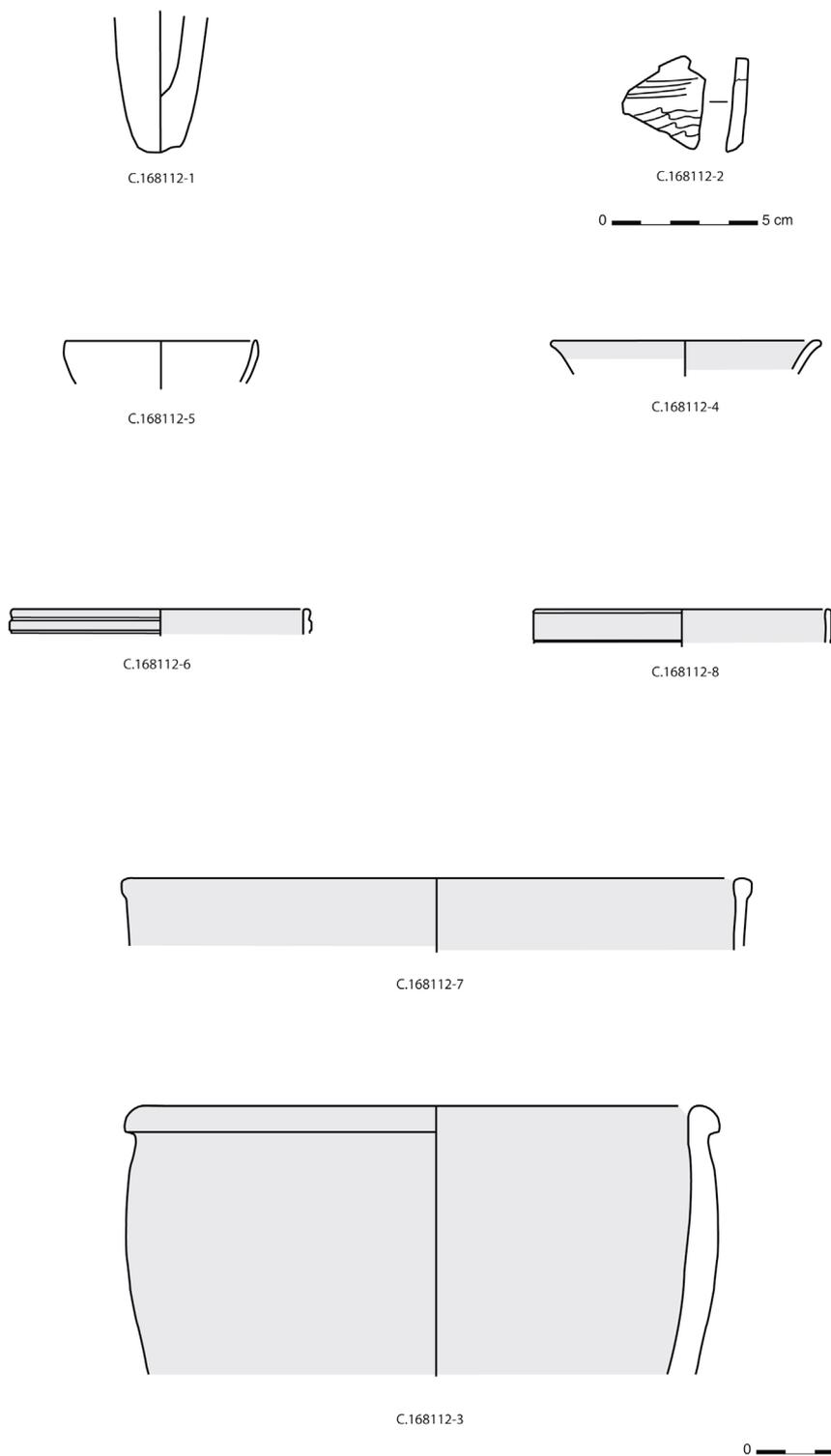


Fig. 8. Céramiques provenant de la couche 168112 au dessus du niveau géologique 0. © Cnrs-Cfeetk/G. Charloux.

sifs (de bas en haut) : 1. charbonneux, 2. abondant en céramiques posées à plat pour la plupart et 3. limono-sableux, dense, avec moins de céramique. Ce sont apparemment des couches de dépotoirs, servant également de sols. L'examen préliminaire du mobilier (comportant notamment trente-quatre empreintes de sceaux) révèle la présence de nombreuses formes céramiques du Moyen Empire ²².

²² Correspondant peut-être aux phases 5B-5C de la zone au sud-est du lac sacré, M. MILLET, *Karnak 12*, 2007, p. 681-763.

NIVEAU 3

Description

SD1

Le niveau 3 est ici représenté par le mur M.168-63, dont la tranchée de fondation d'une hauteur de 0,42 m est creusée dans le niveau précédent et remplie d'une couche limono-sableuse de couleur jaune (**fig. 4 et 7**). D'orientation est-ouest, ce mur, fondé à l'altitude 74,62 m, est conservé sur 0,84 m de hauteur.

SD4 (fig. 9-10)

Il ne subsiste du mur M.168-28 que son parement, en raison du creusement postérieur de la tranchée de fondation du mur ptolémaïque M.168-2. D'orientation est-ouest, ce mur est conservé sur 1,19 m de hauteur. Son parement est en fort devers et il apparaît qu'il a subi un effondrement dans sa partie supérieure sur un ensemble de couches charbonneuses et de destruction par le feu. Il était rejoint par un mur perpendiculaire (M.168-27) et une structure (S.168-64)²³. Le premier est un mur en brique crue d'orientation nord-sud, dont les deux parements ont été reconnus. Le parement oriental était délicat à apercevoir, notamment à cause de la présence de couches denses et dures, avec des nodules argileux.

Notre compréhension de la structure S.168-64 est très incomplète, aussi bien dans son extension, son épaisseur que dans sa fonction. Il s'agit d'un massif en brique crue rubéfiée, composé d'au moins deux briques posées à plat sous le mur M.168-27 et sous les couches de destruction. Il semble que S.168-64 a servi à la fois de radier à M.168-27 et de dallage dans l'angle²⁴ nord-est d'une pièce (?).

La concordance de ces structures avec celles des autres sondages est difficile à établir. Les altitudes de fondation des vestiges en SD4 (M.168-27 [z= 74,42 m], M.168-28 [z= 74,05 m]) ne correspondent ni au niveau 3 (alt. inf. : 74,62 m), ni au niveau 2 (alt. inf. : 73,22 m), ni bien évidemment au niveau 4 (alt. inf. : 75,20 m) en SD1. D'une manière générale, cependant, elles se rapprochent plutôt du niveau 3 sur le parvis, avec lequel elles ont au moins 0,70 m d'élévation en commun, ce qui présuppose non seulement une utilisation contemporaine mais aussi plusieurs étagements des sols dans le secteur.

SD5

Du niveau 3 dans le sondage 5, nous n'avons pu observer qu'un petit segment de mur (M.168-70) (**fig. 9 et 11**). Il a été préalablement arasé pour permettre l'installation d'un sol, puis recreusé par la tranchée de fondation du mur M.168-42 (niveau 4).

SD6

Le plus ancien vestige correspond vraisemblablement au niveau 3 (**fig. 14-15**). Il s'agit du reliquat de mur M.168-66. Il a été presque entièrement sectionné par le soubassement du mur ptolémaïque M.168-49, puisqu'il n'en reste plus que 0,10 m d'épaisseur conservée. Sa base n'a malheureusement pas été atteinte. À noter que sa direction est-ouest (-9°/axe magnétique) ne correspond pas à celle des autres vestiges du même niveau, notamment M.168-63 en SD1 (+0,5°). Toutefois, c'est également le cas pour toutes les autres structures du sondage 6, tous niveaux considérés. Contre le parement sud bute une épaisse couche charbonneuse creusée par le niveau supérieur.

²³ Peut-être lors d'une seconde phase de construction ?

²⁴ Angle formé par les murs M.168-27 et M.168-28.

SD7

La couche charbonneuse 168133, la plus profonde dans le sondage 7 (alt. sup. : 75,31 m), sous le niveau 4, appartient vraisemblablement au niveau 3.

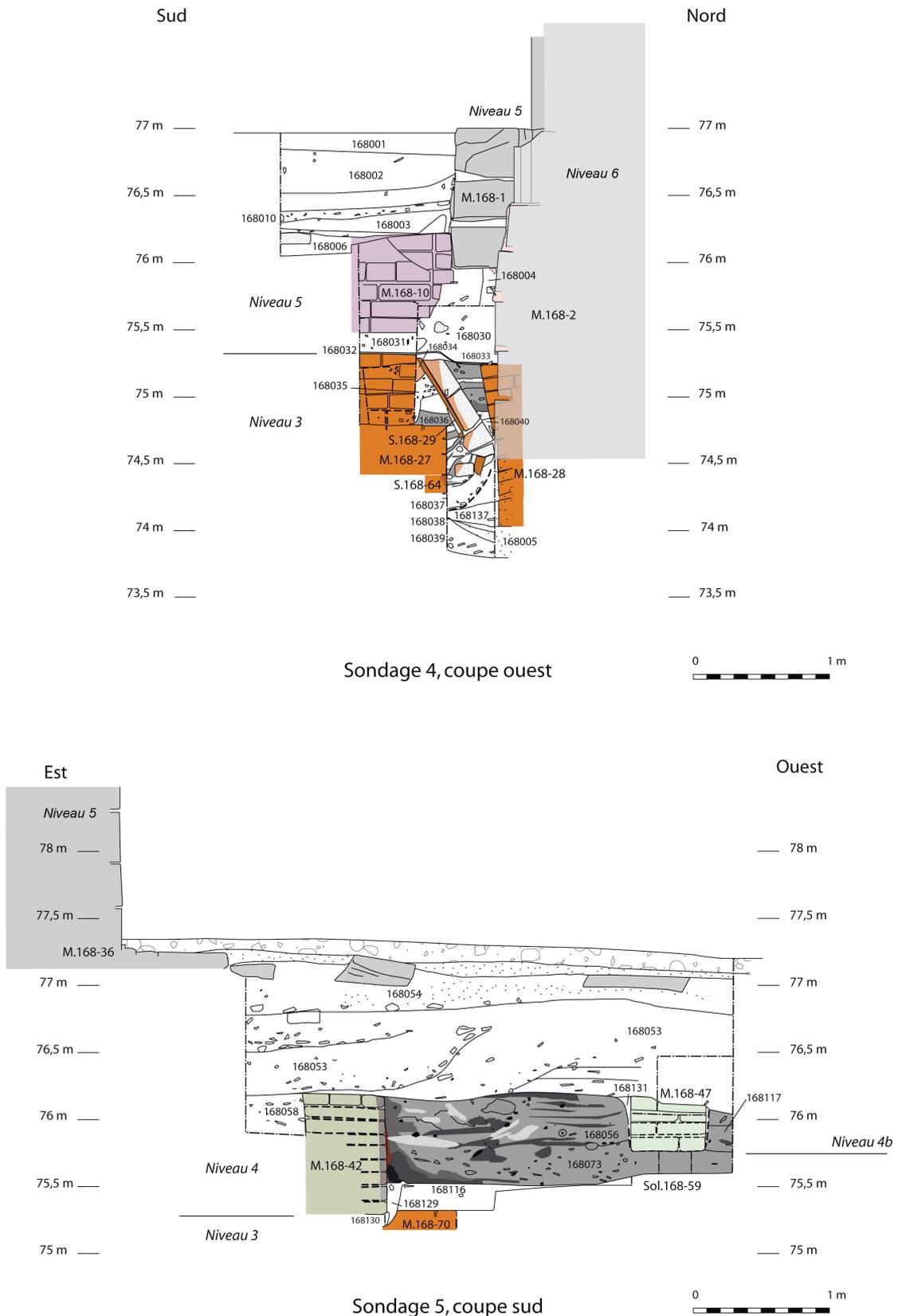


Fig. 9. Coupes ouest et sud des sondages 4 et 5. © Cnrs-Cfeetk/G. Charlux.



Fig. 10. Vue du sondage 4 vers l'Est.
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 11. Vue du sondage 5 vers le Sud.
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 12. Vue du sondage 3 vers l'Ouest.
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 13. Détail de la coupure des vestiges du niveau 4 par ceux du niveau 6, dans l'angle sud-ouest du sondage 3.
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

Synthèse

Les vestiges dégagés ne permettent pas de se faire une idée précise de l'étendue, du plan et de la fonction du niveau 3 dans ce secteur. Ils sont certes conservés sur des hauteurs importantes mais l'étroitesse des sondages et la densité des murs limitent la vision d'ensemble. On a cependant constaté qu'il s'agit d'une occupation en élévation avec, dans certains cas, la présence d'une fondation creusée dans les occupations antérieures. L'altitude d'arasement des vestiges et des couches associées à cette strate est très comparable d'un sondage à l'autre. Enfin, on a également noté la présence de nombreuses couches charbonneuses, de destruction (ou de remblai), ce qui pourrait témoigner d'un incendie ayant mis fin à ce niveau d'occupation, toutes précautions gardées. Les quelques éléments épars étudiés (céramiques et vingt-trois empreintes de sceaux), indiqueraient une datation encore très incertaine de la deuxième moitié du Moyen Empire, dans un contexte vraisemblablement perturbé.

NIVEAU 4*Description**SD1*

Le niveau 4 a été fondé immédiatement au-dessus de l'arase du niveau 3. À cette phase appartiennent deux murs (M.168-44 et M.168-45) formant un angle de 95° et non un angle droit comme l'on pourrait s'y attendre. La non-perpendicularité des vestiges est une caractéristique des constructions du niveau 4 (**fig. 4 et 7**).

Le mur en brique crue M.168-45 mesure 0,63 m d'épaisseur et reste conservé sur 0,77 m de longueur, avant d'être coupé au nord par la tranchée de fondation de la structure tardive S.168-8. Le fait qu'il vienne buter contre M.168-44 et qu'il soit moins large suggère qu'il n'était peut-être qu'un mur de partition.

M.168-44 présente une orientation est-ouest. Il mesure environ 0,96 m d'épaisseur. Il est fondé sur un sol incliné, créant des différences d'altitude de construction importantes entre l'est (75,49 m) et l'ouest (75,36 m) mais aussi entre les deux parements nord et sud. Une épaisse couche homogène, de remblai probablement, a été dégagée contre son parement sud, malheureusement perforée par deux terriers de renard. Les couches du côté nord semblent de même nature.

Le massif en brique crue S.168-30, au départ considéré comme appartenant à un niveau intermédiaire, semble être en fait le reste de l'effondrement du mur M.168-44. Il s'agit d'un massif sans parement, composé de trois assises très érodées, non horizontales, incluant de nombreuses céramiques fichées en surface. Dans l'antiquité, il a été coupé au sud par la tranchée du mur ptolémaïque sud M.168-2, par la fosse F.168-72 au nord, par les fosses des puits romains à l'ouest et par des creusements ultérieurs à l'est.

SD2

Bien que très érodé, M.168-44 se prolonge au centre du parvis dans le sondage 2, avant d'être totalement détruit à l'ouest par les fosses de creusement du puits romain Pu.168-26 (**fig. 22**). Son parement nord est ici entièrement sectionné par l'autre puits Pu.168-48.

SD3

On retrouve, semble-t-il, le mur M.168-44 en SD3 (où il prend le nom M.168-25), soit 6,50 m plus à l'ouest (**fig. 12-13**). Seul son parement nord est cette fois préservé ; le reste est détruit par le

creusement de M.168-12. Que les deux structures M.168-25 et M.168-44 soient appareillées paraît vraisemblable, si l'on considère à la fois les données topographiques, les relevés architecturaux et les photographies prises du toit du temple ptolémaïque. L'alignement est parfait. Ainsi, le mur mesure 20,50 m en totalité, et l'orientation est à -2° de l'axe est-ouest (coordonnées magnétiques) et à $-4,5^\circ$ de l'axe du temple actuel. À son extrémité ouest, à l'angle du sondage formé par le mur ptolémaïque sud et le pylône d'entrée, M.168-25 est lié au mur M.168-17, qui ne lui est pas perpendiculaire (95°). Ce dernier est conservé jusqu'à l'altitude 76,99 m, ce qui représenterait une hauteur maximale de 1,84 m²⁵. L'examen de l'espace situé entre le parement occidental de M.168-17 et les couches sous-jacentes au soubassement du pylône a montré que le mur M.168-25 ne se poursuit pas au-delà du mur M.168-17, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de la limite du monument du niveau 4 vers l'ouest (et aussi peut-être vers le sud)²⁶.

Un autre mur M.168-21, parallèle à M.168-17, est lui aussi lié à M.168-25 mais plus à l'est. Sa maçonnerie est constituée d'assises de briques crues identiques à ces deux structures. Il est toutefois moins épais.

L'espace entre M.168-17 et M.168-21 mesure environ 4,65 m de longueur. Il est rempli d'un système ingénieux de fondation formant une « grille » de caissons, à intervalle régulier des murs périphériques, qui forment un grand U. La grille a donc une emprise globalement « parallélogrammatique » à ce stade, sachant qu'une partie se prolonge vers le nord (très incomplètement dégagée). Le « parallélogramme » se compose de trois murets²⁷ : M.168-20 au sud, M.168-37 à l'ouest et M.168-39 à l'est. Ce dernier semble continuer plus au nord. L'espace est fractionné par un muret latéral (M.168-38), d'axe est-ouest, coupant le « parallélogramme » entre nord et sud. Chaque section se trouve elle-même scindée en deux par un muret central (M.168-46), d'orientation nord-sud (portant le nom M.168-40 au nord). Ces murets ne sont pas du même type que les murs périphériques. Ils sont maçonnés différemment, et les assises de briques crues, bien visibles lors du dégagement, devenaient illisibles après un court laps de temps à l'air libre. La structure est très compacte, dense et régulière, de couleur gris-beige, avec des joints peu apparents, contrastant nettement avec les couches adjacentes au mobilier très abondant. Les murets ont la largeur d'une seule brique, d'un module original (environ 20 x 16 x 24 cm), placée invariablement en panneresse, et sont fondés sur la couche de remplissage. Ils ont probablement été élevés depuis l'intérieur du caisson.

La structure S.168-33 est posée sur le muret M.168-39 et bute contre le parement du mur M.168-21. Bien que très érodée, elle est conservée sur 1,58 m de longueur. Une (voire deux ?) assise(s) en brique crue d'un grand module, sur deux rangées, subsiste. Il s'agit peut-être des vestiges d'un dallage qui devait couvrir à l'origine la totalité de l'espace fermé par les murs périphériques et dont le système de caisson devait garantir la stabilité et l'horizontalité.

²⁵ Alt. inf. : 75,15 m (?), équivalente à la base de M.168-25 (?).

²⁶ Malgré le commentaire de M. Azim (*Karnak* 8, 1987, p. 57 et pl. V/A), il est nécessaire de s'interroger à nouveau sur la jonction du pylône et de la maçonnerie de brique qu'il a découverte en 1982 au cours de sa fouille. Reconnaisant l'in vraisemblance de la présence d'un caisson en fondation du pylône, l'auteur souligne que les trois assises de briques n'ont pas été coupées par la fondation du pylône mais qu'elles butent au contraire contre les assises de grès. Si tel est le cas, il s'agirait alors d'une structure semblable à celle découverte en SD4 (M.168-10, voir plus loin, niveau 5), à la fonction architectonique. Toutefois, nous serions plutôt tentés d'y voir les vestiges de notre phase 4, et d'un mur prolongeant M.168-17 au nord.

²⁷ Avec un angle correspondant à peu près à celui des autres vestiges, à savoir 93° - 95° .



Fig. 14. Vue du sondage 6 vers le Sud.
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

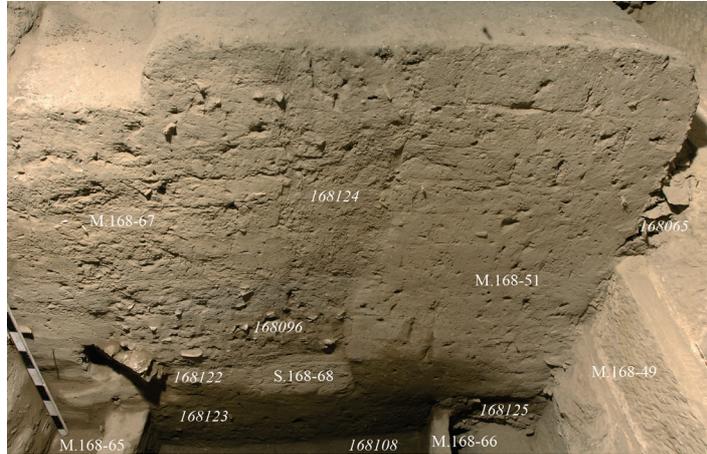


Fig. 15. Coupe ouest du sondage 6. © Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

SD4

- Phase 4B ?

À l'extérieur du parvis, le vestige M.168-16/M.168-32 est une structure imposante de 5,29 m de longueur pour 4,80 m de largeur, au minimum (**fig. 10**). Le mur M.168-16 est appareillé au mur M.168-32 qui lui est perpendiculaire, formant un angle au nord-ouest. Ce sont les deux seules limites observées. Une fouille extensive serait nécessaire pour comprendre ce vaste massif dont les limites doivent encore être trouvées. Il n'a pas été, en tout cas, relevé sur le plan des sondages réalisés en 1971 contre le mur d'enceinte²⁸.

Les murs M.168-16/M.168-32 sont assurément antérieurs au niveau 5, puisqu'ils ont été coupés par le soubassement du pylône. Ils sont, en outre, fondés à l'altitude 76,16 m, c'est-à-dire près de 0,80 m plus bas que le niveau d'arasement du niveau 4 en SD3.

SD5

Dans le sondage 5, nous avons réparti les vestiges du niveau 4 en deux phases (4A et 4B), la correspondance avec les paliers à l'intérieur du parvis restant problématique (**fig. 9** et **11**). On ne sait pas encore si le nivellement des deux phases doit se rattacher au niveau 5 et à la construction du pylône ou à un éventuel niveau 4C.

- Phase 4A

Le mur M.168-42 est fondé à l'altitude 75,29 m concordante avec les vestiges des autres sondages. Le mur est élevé dans une tranchée de fondation creusant la couche 168116. Un sol (Sol.168-59) le rejoint vers l'est, la tranchée étant désormais bouchée. Au dessus, une épaisse couche de combustion, très charbonneuse, a brûlé le parement occidental de M.168-42. Cette couche contenait cent quatre fragments calcinés d'empreintes de sceaux, parmi lesquels on compte de nombreux doublons d'une même empreinte (dont trente-trois doublons de O.168056-2, **fig. 17**).

²⁸ J. LAUFFRAY, R. SA'AD, S. SAUNERON, *Karnak 5*, 1975, fig. 11.

- Phase 4B

Le mur M.168-47 est bâti 0,47 m plus haut que le précédent, dans la couche de cendre, 0,17 m au dessus du sol, ce qui traduit un réaménagement incontestable. Il reste à savoir si celui-ci est circonscrit, la partie supérieure de M.168-42 étant encore en place pendant son utilisation, ou plus global avec un arasement complet de M.168-42.

SD6

Deux phases de construction (4A et 4B) ont également été distinguées dans le sondage 6 (**fig. 14-15**). Elles semblent ici anachroniques, la phase 4B résultant d'un réaménagement radical ²⁹.

- Phase 4A

Le mur M.168-65 n'est conservé que sur une trentaine de centimètres de hauteur. Il est apparu en deux parties de chaque côté de M.168-60. L'appartenance de ces deux parties à la même structure ne fait guère de doute. Toutefois, du côté sud, le mur est fondé sur une épaisse couche de sable qui n'a pas été repérée au nord. La structure énigmatique S.168-68, visible en coupe, bien que semblant être agencée sur deux assises de briques crues, pourrait être liée à la destruction de M.168-65. Ce dernier appartient assurément au niveau 4 : le niveau de sa base (alt. : 75,38 m) correspond effectivement à celles des autres vestiges et la séquence stratigraphique indique une rupture nette avec le niveau précédent.

- Phase 4B

La relation stratigraphique entre M.168-65 (phase 4A) et les murs M.168-61 et M.168-67 (phase 4B) est délicate à déterminer, notamment en raison des perturbations ultérieures.

M.168-61 est une structure à angle droit ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de son dégagement, du fait de son originalité. Les couches adjacentes ont été lentement creusées afin de repérer un éventuel prolongement vers le sud ou vers l'ouest, mais sans résultat. En revanche, la structure est bien dense, parfaitement agencée, tandis qu'elle a été entièrement sectionnée au nord par la tranchée de fondation des murs ptolémaïques. Le mur M.168-61 semble avoir été élevé sur l'arasement de la phase 4A.

M.168-67 est une structure d'un type particulier, probablement d'orientation est-ouest à l'origine. L'agencement des briques est très désordonné, assez différent des autres vestiges du niveau 4. Les quinze assises sont irrégulières et présentent une pente nord-sud. Les briques d'un module inégal sont plus argileuses. La structure est élevée en escalier inversé, et à la base sur un gros bloc en calcaire. Ce massif reste pour le moment assez énigmatique. Sa connexion avec l'angle du mur M.168-61 est très incertaine, alors que ces deux éléments sont fondés à des altitudes identiques.

SD7

Le mur M.168-57 reste conservé sur 1,39 m de hauteur (**fig. 18-19**). Contre son parement nord ³⁰ butent plusieurs couches distinctes et un petit massif en brique crue S.168-58. Aucune tranchée de fondation n'a été observée. Il semble lié, dans sa partie supérieure, à un mur en brique crue d'orientation nord-sud (M.168-56).

²⁹ Nous nous sommes aussi demandé si M.168-61, M.168-65 et M.168-67 pouvaient appartenir à une seule et même structure, ce qui simplifierait l'interprétation. Les données archéologiques ne semblent pas aller dans ce sens pour l'instant.

³⁰ Le parement sud n'a été observé que sur une faible profondeur.

Discussion

Le niveau 4 récemment découvert est le plus cohérent de tous ceux fouillés lors de cette campagne. Repéré à une même altitude dans la totalité des sondages, il est notamment constitué de vestiges de fondation conservés jusqu'à 1,84 m de hauteur par endroits et d'un mur mesurant 20,50 m de longueur. Ce dernier possède une direction bien différente de celle du temple ptolémaïque. Vers l'est, son extension est inconnue mais il est possible qu'un mur perpendiculaire (M.168-17), situé à l'ouest du parvis, soit la limite occidentale de l'édifice. Il est impossible de dire si celui-ci se prolongeait plus au sud, étant donné que cette strate a été totalement détruite dans le sondage 4 par l'occupation éthiopienne. Dans la moitié méridionale du parvis, les soubassements visibles forment un grand U d'environ six mètres de côté, à l'intérieur duquel se discerne un ensemble de caissons en brique crue comblés de déblais. À la question de savoir si les « caissons » constituent un soubassement, il convient de noter qu'aucun passage n'a été repéré au sein de ce système de grille qui est bien cohérent et comblé de couches de déblais. La raison de la présence de fondations si profondes peut s'expliquer par la volonté de surélever le niveau du sol d'un bâtiment, passant de l'altitude moyenne 75,12 m (niveau 3) à 76,90 m environ (donc proche de l'actuel), comme l'indiqueraient les reliquats de ce qui semble être un dallage en brique crue.

On peut d'ores et déjà s'interroger sur la différence des niveaux de sols supposés pour le niveau 4, entre l'intérieur et l'extérieur du parvis. Si la phase 4A en SD5 correspond au niveau 4 en SD3, comme l'altitude de fondation commune le suggère, le sol extérieur (Sol.168-59) est alors beaucoup plus bas que celui, supposé, de l'intérieur, impliquant une forte pente à gravir de l'un à l'autre (1,40 m de hauteur sur 5 m de longueur). En revanche, le réaménagement ultérieur en SD5, phase 4B, aurait un niveau un peu plus proche, correspondant au minimum à l'arasement du mur, à savoir 76,16 m.

Concernant le plan de cet édifice (phase 4A), si l'on considère l'orientation de M.168-61 (SD6, +6°/ axe est-ouest), tout à fait distincte de celle des vestiges dans la partie sud du parvis (-2,5°), on peut s'interroger sur le fait que les murs nord M.168-65 et sud M.168-44, outre une épaisseur identique, forment non seulement un angle semblable d'environ +/- 4° par rapport à l'axe du pylône d'entrée mais présentent également une quasi-symétrie³¹ par rapport à cet axe. La seule explication à l'orientation originale des vestiges, ainsi qu'un angle de 95° et un appareil commun des murs parallèles au pylône et latéraux obliques, serait de reconstituer un bâtiment en forme de trapèze isocèle.

La présence de vestiges appartenant à une phase 4B reste plus problématique. La difficulté principale est actuellement la séquence imparfaitement déchiffrée des structures en SD6. La phase 4A en SD4 et SD5 est moins problématique, si l'on admet une différence de niveau entre l'intérieur et l'extérieur du parvis.

La datation du niveau 4 demeure encore imprécise. Les informations obtenues en deux endroits différents indiquent en effet des *terminus* plus ou moins contradictoires. La couche d'incendie ayant carbonisé le parement ouest du mur M.168-42 constitue apparemment un « contexte archéologique » de bonne qualité. La céramique semble dater de la fin du Moyen Empire - Seconde Période Intermédiaire (**fig. 16**), tandis que les empreintes de sceaux (**fig. 17**) sont proches des exemplaires trouvés à Mirgissa-Uronati³², caractéristiques de la fin du Moyen Empire³³. Le second « contexte » est

³¹ À une trentaine de centimètres près, pour une largeur reconstituée de 14,60 m au centre.

³² Cf. G. A. REISNER, *Uronarti, Shalfak, Mirgissa*, Boston, 1967, p. 78-80.

moins bon, de qualité secondaire puisqu'il concerne les couches de remblai situées dans la grille de fondations (SD3). Toutefois, le mobilier a été récupéré avec le maximum d'attention et nous sommes largement descendus entre les murets avant de le récolter. Celui-ci semble hétérogène. Il s'agit en grande majorité de tessons fin du Moyen Empire - deuxième période intermédiaire (?) mais plusieurs céramiques sont peut-être datables du début de la XVIII^e dynastie. La meilleure solution pour expliquer des telles divergences serait d'admettre des différences de situation stratigraphique, donc de niveau. Les vestiges du niveau 4 dans le sondage 5 n'ont en commun avec ceux du parvis qu'une altitude de construction analogue mais appartiennent-ils réellement à la même phase ? La question se pose également avec le remplissage des caissons : est-il envisageable qu'il ait été effectué plus tardivement que les structures alentour, lors d'un réaménagement ? Ces hypothèses nécessitent encore d'être confrontées au terrain, notamment en reliant les vestiges du sondage 5 à ceux du sondage 3, à l'intérieur du parvis. La réalisation d'une fouille dans le passage du pylône est ici indispensable ; en attendant ces résultats et une étude exhaustive du mobilier, nous ne pouvons que proposer un large intervalle fin Moyen Empire -début XVIII^e dynastie.

Dans leur ensemble, les fondations appartiennent à un édifice d'un type unique, monumental. S'agit-il d'un temple primitif ? Nous n'en avons aucunement la preuve. C'est pourtant avec le niveau 4 que se pose la question primordiale de l'existence d'un temple d'Opet antérieur, dans un questionnement récurrent propre à la zone située au sud-ouest de l'enceinte de Karnak. Fr. Laroche-Traunecker³⁴, mais aussi J.-Cl. Degardin, se sont amplement interrogés sur l'existence d'un sanctuaire de Khonsou antérieur à celui de Ramsès III³⁵. Cette question se pose aussi pour le temple voisin d'Opet³⁶. J.-Cl. Degardin avance l'hypothèse d'un édifice antérieur dédié à Khonsou, près d'un autre voué à Opet. De ce dernier bâtiment, il resterait aujourd'hui le pylône d'entrée du niveau 5. Pourtant, si l'on considère la mention de Pinedjem I^{er} (XXI^e dynastie) sur la porte ménagée dans le décor de Ramsès III (mur ouest du temple de Khonsou)³⁷, qui mène à la niche arrière du temple d'Opet, le pylône éthiopien n'était pas encore élevé. Le temple de Khonsou voisinait alors avec un édifice « d'Opet » plus ancien, dont il ne resterait que les blocs aux noms de Thoutmosis III et d'Amenhotep II trouvés en remploi dans les fondations du temple ptolémaïque³⁸. La première solution est que seules les fondations en brique crue du temple nous sont parvenues, ce qui implique qu'il y ait eu un réaménagement de la partie supérieure en pierre lors d'une phase intermédiaire 4-5. L'autre possibilité est d'envisager un arasement des structures en brique crue du niveau 4 et la construction d'un temple du Nouvel Empire au-dessus. Les édifices du niveau 5 observés se seraient donc accolés à un édifice du Nouvel Empire. Cependant, il est encore trop tôt pour trancher cette question.

³³ Cf. O. TUFNELL, *Studies on scarab seals II, Scarab seals and their contribution to history in the early Second Millennium B.C.*, Warminster, 1984, pl. LIII.

³⁴ L'auteur déclare (Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, *Karnak 7*, 1982, p. 330-332) : « [...] De cette série d'arguments, il ressort que jusqu'à présent, aucun d'entre eux ne constitue une preuve irréfutable de l'existence d'un temple de Khonsou plus ancien situé à l'emplacement de celui de Ramsès III. Seule une prospection archéologique sous le temple actuel pourrait fournir une réponse à cette question. »

³⁵ *Ibid.* ; J.-Cl. DEGARDIN, « Correspondances osiriennes entre les temples d'Opet et de Khonsou », *JNES* 44/2, 1985, p. 115-131 (p. 119 en particulier).

³⁶ Tout en soulignant d'ailleurs le lien culturel et symbolique unissant ces deux temples voisins.

³⁷ *Ibid.*, p. 115.

³⁸ Depuis le présent rapport, les nettoyages réalisés par E. Laroze ont mis au jour un bloc mentionnant l'érection d'un temple d'Opet par Thoutmosis III ; voir *infra*, dans ce volume, p. 411.

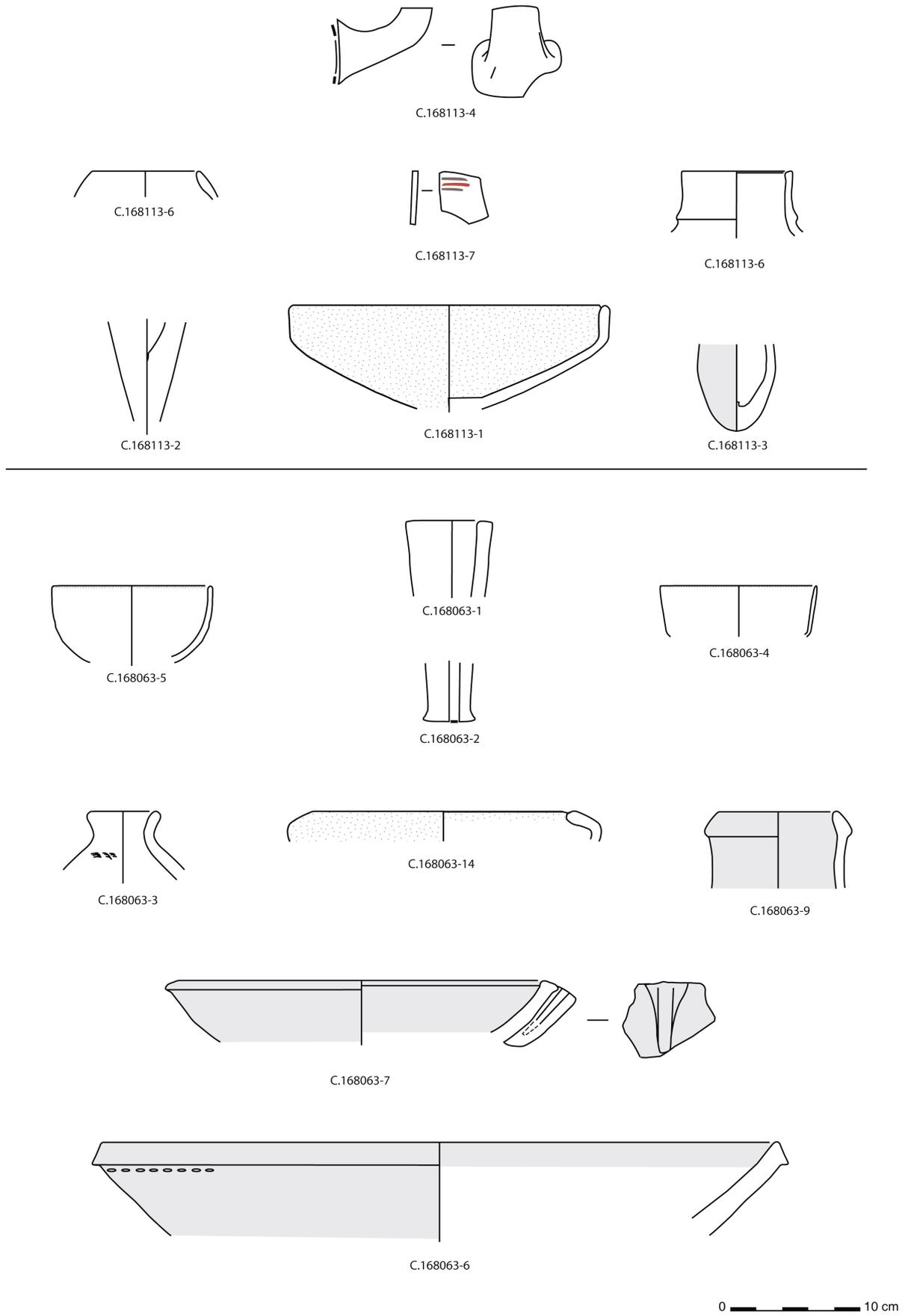


Fig. 16. Céramiques provenant du niveau 4. © Cnrs-Cfeetk/G. Charloux.



O.168074-1



O.168074-3



O.168056-2



O.168056-3



O.168056-4



Fig. 17. Empreintes de sceaux découvertes dans la couche 168056/168074. © Cnrs-Cfeetk/J.-Fr. Gout (relevé et présentation G. Charloux).

NIVEAU 5

Du niveau 5 précédant l'implantation du temple ptolémaïque, il ne subsiste plus que des monuments en grès en mauvais état de conservation : le pylône d'entrée et le dallage qui le rejoint (phase 5A) que nous présentons ci-dessous, un petit kiosque attribué à Nectanébo I^{er} (phase 5B), ainsi que le propylône contemporain (phase 5B) et peut-être un porche d'entrée (phases 5A/5B ?).

La fondation du môle sud du pylône (M.168-1)

Comme M. Azim l'avait remarqué³⁹, la fondation du pylône est inattendue en ce qu'elle comporte des lits de différentes natures. Aujourd'hui, il est également apparu que la nature des blocs est mélangée dans les deux premières assises. En outre, l'extrémité sud du pylône (M.168-1) présente un nombre variable d'assises entre l'est (trois assises) et l'ouest (quatre). Cette variation se retrouve du nord au sud de la structure (deux assises dans le sondage 3, trois assises dans le sondage 4)⁴⁰. Enfin, le segment dégagé en 1982 comportait quatre lits de blocs, ce qui confirme des dissemblances d'un môle à l'autre.

Description

La tranchée de fondation du môle sud du pylône (M.168-1), aperçue dans le sondage 3 (**fig. 12**), est peu profonde et file rapidement vers l'ouest, contrairement à ce que M. Azim avait observé contre le môle nord. Elle est comblée de plusieurs couches de remblai superposées, jusqu'à l'altitude inférieure 76,44 m ; et étonnamment, le soubassement est ici constitué de deux lits de blocs seulement. La présence du dallage *in situ* confirme ce constat. La première assise de ce côté, en calcaire, correspond donc au milieu du troisième lit au sud, en SD4. La seconde assise, en grès jaune, présente un ressaut à l'aplomb de l'élévation du pylône.

L'extrémité méridionale de la fondation du pylône a été mise au jour en totalité dans le sondage 4 (**fig. 9-10**). La tranchée préparatoire a été creusée à l'altitude 75,49 m à l'ouest et descend probablement jusqu'à l'altitude 75,35 m à l'ouest. La partie occidentale du soubassement est composée de deux blocs de grès grossièrement ébauchés, en débord, sur lesquels sont placés deux autres blocs (grès et calcaire), également en fort débord par rapport à l'élévation actuelle. La moitié orientale de la deuxième assise est, en revanche, à peu près à l'aplomb de la troisième. On observe donc un étageage des blocs d'ouest en est et du sud vers le nord. Contrairement à la deuxième assise composée d'un mélange de grès et de calcaire, les deux lits supérieurs sont essentiellement constitués de blocs de calcaire, d'un module assez petit, ce qui confirme les observations faites à l'intérieur du parvis⁴¹. L'assise suivante, la cinquième, a été détruite à l'époque ptolémaïque sur une coudée d'épaisseur afin de rattraper l'alignement du parement sud du mur M.168-2.

S'adjoint la présence d'un massif en brique énigmatique (M.168-10), ayant pu servir de contrefort à l'angle sud-est du pylône. Six assises de briques crues pulvérulentes composent la structure qui

³⁹ M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, p. 57.

⁴⁰ Il convient de préciser que l'éventualité que les blocs aient été ôtés dans l'antiquité est très peu probable.

⁴¹ La question des remplois, en particulier des blocs en calcaire, avait été soulevée avec raison par M. Azim (*op. cit.*, p. 57, n. 46). Nous arrivons aux mêmes conclusions. S'il s'agit effectivement de remplois (bien qu'aucun ne présente de surface plane, décorée ou retaillée), leur provenance est difficile à préciser. L'hypothèse d'un monument antérieur, dont une partie au moins ait comporté une élévation en pierre, qui fut détruite par le niveau 5, est envisageable. C'est aussi ce qu'indiquerait la découverte du fragment de corniche dans la tranchée de fondation du massif de briques. Plusieurs autres fragments enregistrés au début des années 80 pourraient appartenir au même édifice ayant un décor et une forme semblable.

s'appuie contre le deuxième lit de la fondation du pylône (le premier lit du côté est). Les briques sont étagées en escalier. En outre, un imposant bloc en grès informe est fiché au milieu de la structure et semble contourné par celle-ci. Le massif de plan rectangulaire déborde nettement l'alignement est-ouest des blocs de la première assise du pylône. Il est intentionnellement maçonné à l'est du dernier bloc de cette même première assise, dans une tranchée de fondation commune aux deux structures, qui s'élargit autour de M.168-10 et bien au-delà semble-t-il. Son remplissage comprend trois couches, ayant notamment livré quelques céramiques entières à restaurer, ainsi qu'un fragment de corniche décorée. Il se peut que le besoin de soutenir l'angle du pylône vers le sud-ouest, ayant nécessité la réalisation d'un soubassement en escalier, s'explique par la présence d'un mur latéral en pierre (plus ancien ?) à l'emplacement actuel du mur ptolémaïque et par la volonté de le conserver en l'état.

Aucun nouvel élément chronologique ou stratigraphique n'est venu contredire la datation du pylône (XXV^e dynastie / Taharqa)⁴². L'examen de quelques céramiques semble même appuyer ce postulat. Cependant un traitement exhaustif du mobilier sera nécessaire, parce que le contexte archéologique est ici secondaire (remplissages de fosses de fondations).

Le dallage du parvis (D.168-5)

M. Azim avait déjà constaté que le dallage en grès est mieux conservé dans la partie centrale du parvis⁴³. Les manques sont particulièrement nombreux dans les parties latérales et il existe actuellement une pente nord-sud du pavement assez sensible (plus de 0,20 m de différence en moyenne). Si de nombreux déchaussements, toutefois, ont effectivement été exécutés aux époques tardives, la plupart des dalles ont en réalité été ôtées à l'époque ptolémaïque : les tranchées de fondation des murs latéraux du temple s'étendent largement à l'intérieur du parvis et ont nécessité l'enlèvement de nombreux blocs qui semblent n'avoir jamais été remplacés (**fig. 12 et 15**).

Le dallage bute en revanche contre le pylône et lui est certainement contemporain. Sa limite orientale se situe 1,30 m à l'est du parement occidental du mur d'amorce M.168-50⁴⁴. Formé d'un seul lit de dalles en grès, le pavement est fondé sur une couche de remblai sableux au dessus des niveaux antérieurs et dans chaque moitié nord et sud, sur deux structures faites d'une rangée de blocs de grès alignés⁴⁵, orientées est-ouest et apparemment symétriques à l'axe central. La structure S.168-15 dans le sondage 3, la plus largement exposée, commence à l'ouest avant la dernière dalle rejoignant le pylône et se prolonge sur 6,05 m de longueur. Les amorces de murs sont la limite maximale atteinte par cette structure dans l'état actuel du dégagement. Aucun indice ne permet de savoir si elle se prolongeait dans l'antiquité. À ce stade de la recherche, on suppose qu'il s'agit d'un radier permettant d'asseoir le dallage supérieur.

⁴² M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, p. 66-68.

⁴³ *Ibid.*, p. 56.

⁴⁴ Aucun vestige du dallage D.168-5 n'a été observé dans la moitié orientale du parvis, où il a été très largement détruit par l'installation des structures ptolémaïques. Les relevés (plan de M. PICKER, J.-L. BICHET, dans J. LAUFROY, « Les travaux du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak, de 1972 à 1977 », *Karnak* 6, 1980, p. 57, fig. 21) et quelques photographies montrent toutefois la présence de petits blocs assez semblables dans l'angle nord-est. Une vérification serait utile afin de savoir s'ils appartiennent bien au dallage de « la XXV^e dynastie » ou aux constructions lagides. Le fait que l'on ne puisse observer le prolongement du pavement vers l'est en SD6 est peut-être le résultat d'une destruction ultérieure ayant précédé la construction de la structure en brique crue sous-jacente M.168-52, du niveau 7.

⁴⁵ Les faces de plusieurs blocs ont été taillées. Des remplois ont donc été ici utilisés.

Discussion

Compte tenu de ces informations, comment restituer l'apparence du parvis au niveau 5 ? Aucune des structures visibles dans la moitié orientale du parvis n'appartient avec certitude à cette strate⁵². Le pylône d'entrée, attribué à la XXV^e dynastie (Taharqa), et le dallage en grès jaune, se prolongeant au moins jusqu'au milieu du parvis actuel, coexistaient donc avec des installations aujourd'hui détruites. Premièrement, l'édifice disparu, qui était décalé d'environ une coudée (0,52 m) vers le sud par rapport à l'édifice actuel, ainsi que l'avaient déjà compris les savants ayant étudié le temple⁴⁶, devait avoir la même direction que ce dernier. Deuxièmement, il est probable qu'il possédait une vaste cour et qu'il s'étendait plus à l'est, peut-être à l'emplacement de l'édifice ptolémaïque⁴⁷. Il ne reste plus aucune trace des deux murs latéraux, en pierre (ou en brique selon M. Azim⁴⁸), qui entouraient cet édifice. Ils ont été entièrement détruits par les murs ptolémaïques.

Aucun élément ne permet non plus de supposer l'existence d'un mur de partition à cette époque. Le creusement F.168-73 montre en tout cas qu'il ne pouvait se trouver dans l'axe des amorces de mur de partition projeté à l'époque ptolémaïque.

Le kiosque doit être rattaché à une seconde phase 5B⁴⁹, utilisant l'axe de la porte d'entrée du pylône, et non celui du temple ptolémaïque, ainsi que l'avait remarqué M. Azim⁵⁰. Il est de plus fondé sur le dallage D.168-5, en partie déchaussé. Les blocs en grès de plus grande dimension dans le passage central du kiosque et la légère pente d'ouest en est ont, il se peut, été aménagés durant la phase 5B.

À l'extérieur du parvis, la présence au niveau 5 d'un dallage rejoignant la base de l'élévation du pylône et d'un porche d'entrée (qui aurait ensuite été restauré sous les Ptolémées⁵¹), serait envisageable, compte tenu de l'existence du passage menant au propylône de Nectanébo I^{er} (phase 5B)⁵².

NIVEAU 6

Le niveau 6 regroupe les édifices d'époque ptolémaïque, parmi lesquels on compte le temple actuel et son épais soubassement (So.168-4), les murs latéraux nord (M.168-49) et sud (M.168-2), les amorces du mur de partition du parvis (M.168-3 au sud et M.168-50 au nord), la structure S.168-75 au centre du parvis jouxtant la rampe d'accès à la salle hypostyle (Rp.168-8) et sa structure de fondation (S.168-6).

⁴⁶ A. VARILLE, *ASAE* 53/1, 1956, pl. XXXII ; M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, p. 68, n. 114.

⁴⁷ Si l'on fonde cette hypothèse sur la présence éventuelle de vestiges de dallage en grès D.168-5, au nord-ouest de la cour.

⁴⁸ M. AZIM, *op. cit.*, p. 68.

⁴⁹ Une légère pente menant au temple, amplifiée à l'époque ptolémaïque, devait déjà exister à cette époque.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 64.

⁵¹ *Ibid.*, p. 52.

⁵² Nous ajoutons une courte remarque au sujet de la stèle récemment publiée par L. Coulon et L. Gabolde (« Une stèle sur le parvis du temple d'Opet à Karnak », *RdE* 55, 2004, p. 1-21), datable de la XXV^e-XXVI^e dynastie. Elle est actuellement située dans la moitié nord-ouest du parvis, à l'ouest du sondage SD6, immédiatement à l'est d'une porte ouverte dans le mur latéral nord. S'il est possible que la stèle ait effectivement été installée sur le parvis du temple d'Opet dans l'antiquité (*ibid.*, p. 7), elle a certainement changé d'emplacement avant les travaux réalisés par H. Chevrier qui l'a redécouverte contre le « mur » (latéral nord : M.168-49 ?) (cf. H. CHEVRIER, *ASAE* 49, 1949, p. 5 : « Une stèle en granit gris fut découverte contre le mur de la cour. Elle est très abîmée par le salpêtre »). Elle est actuellement posée sur des couches récentes de terre pulvérulente, qui plus est, au dessus de la tranchée de fondation du mur ptolémaïque.

Le socle du temple d'Opet (So.168-4)

Le socle du temple d'Opet a reçu l'attention de plusieurs chercheurs, dans la continuité des examens de G. Legrain au début du XX^e siècle⁵³ : A. Varille qui en a analysé les remplois⁵⁴, M. Azim et son équipe au début des années 80⁵⁵, Cl. Traunecker au travers de l'étude des cryptes⁵⁶, et E. Laroze plus récemment, en procédant au nettoyage de plusieurs trous de pillage à l'intérieur du temple⁵⁷.

La fouille dans le sondage 1 a mis au jour la totalité de l'angle sud-ouest du soubassement du temple d'Opet sur 3,60 m de long (**fig. 4**). Dans son ensemble, sa paroi est assez rectiligne, sans étagement en escalier très prononcé. Neuf assises de blocs de grès, équarris selon la technique de taille couramment utilisée à l'époque ptolémaïque (mais non ravalés comme en élévation), le composent de sa base au niveau de l'entrée de la salle hypostyle. Les sept premières assises, restées enfouies depuis l'antiquité, sont en meilleur état de conservation que les suivantes et ne présentent pas les signes d'érosion caractéristiques au grès laissé à l'air libre. Les blocs sont d'un module imposant mais pas parfaitement uniforme. On remarque en outre la présence de blocs de remploi, placés face visible. Un fragment de linteau en grès rougeâtre, inséré à la cinquième assise, est particulièrement remarquable, puisque le nom du pharaon Taharqa y est inscrit⁵⁸. Sous celui-ci, un espace est actuellement vide, probablement suite à l'enlèvement par des pilleurs (?) d'un bloc de qualité.

La tranchée de fondation a été creusée dans les niveaux 3 et 4, puis a été comblée de sable jaune grossier, presque vierge, sur une cinquantaine de centimètres de hauteur, constituant le lit de pose de la première assise en grès. Fait notable, cette tranchée est commune au soubassement du temple et au mur latéral sud où elle est comblée, à la même altitude, par un sable jaune identique. Sur ce sable, était placé un mélange de terre à briques et de grès dans la tranchée de fondation contre le socle, tandis qu'une épaisse couche d'éclats de grès court contre le mur latéral (M.168-2).

Les murs latéraux (M.168-2 et M.168-49)

Tout ceci conduit à faire plusieurs observations sur la fondation des murs latéraux (**fig. 6, 9 et 13**) :

1. À la limite occidentale de M.168-2, en SD3 et en SD4, la fosse de fondation, dont l'altitude était de 74,03 m à l'est, s'abaisse jusqu'à 73,70 m. La base de la première assise est toutefois au même niveau qu'à l'est : 74,53 m. La largeur de la tranchée est variable entre l'ouest et l'est du parvis.

2. Dans le sondage 1, une sorte de ressaut est créée dans la maçonnerie de la fondation en grès du mur latéral sud, 2,80 m à l'ouest de l'angle formé avec le temple. Les blocs de grès y sont en net débord, différent de l'escalier produit par l'étagement des assises sur le reste du mur (**fig. 4 et 7**). S'agit-il de l'amorce d'un autre mur de partition du parvis prévu à l'origine et inachevé ? Ou d'un contrefort sécurisant l'élévation ? Il est difficile de répondre à cette question pour l'instant.

3. Trois structures en brique crue apparues en SD1 (M.168-54, **fig. 4**), SD3 (M.168-12, **fig. 12-13**) et SD6 (M.168-51, **fig. 14-15**) ont été intentionnellement placées dans la tranchée de fondation des deux murs ptolémaïques. Le mur M.168-54 rappelle la maçonnerie en brique trouvée en fondation de la porte d'Évergète⁵⁹. Il se peut que sa fonction, un « calage parfait tant géométrique que statique »⁶⁰,

⁵³ Cf. G. LEGRAIN, *RecTrav* 23, 1901, p. 67, fig. 2.

⁵⁴ A. VARILLE, *ASAE* 53/1, 1956, p. 80.

⁵⁵ Cf. M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, pl. III/A.

⁵⁶ Cl. TRAUNECKER, « Cryptes connues et inconnues des temples tardifs », *BSFE* 129, 1994, p. 21-46.

⁵⁷ Communication personnelle. Voir dans ce volume p. 401-428.

⁵⁸ Ce linteau a déjà été dégagé et enregistré au début des années 80.

⁵⁹ P. ZIGNANI, *Karnak* 11, 2005, p. 713 et fig. 3.

mais aussi « symbolique »⁶¹, soit identique. Toutefois, les deux murs en brique crue M.168-12 et M.168-51 ont été élevés après l'essentiel des fondations des murs en grès. Leur rôle n'est donc pas lié à ceux-ci, contrairement aux caissons que P. Zignani avait trouvés, mais plutôt à la préparation du parvis, à sa stabilité, ainsi qu'au comblement des espaces vides, bien entendu.

Une petite statue de babouin en grès, intentionnellement placée debout dans le sable de la fosse de fondation du mur latéral sud (M.168-2, en SD3), a été découverte à l'occasion de l'exploration des soubassements (**fig. 21**).

4. À l'extérieur du parvis, en SD4, nous n'avons constaté la présence d'aucun mur en brique crue qui puisse être rattaché à la construction du mur latéral sud. La tranchée de fondation est bien plus étroite qu'au nord, comblée de déchets de taille de grès sur du sable jaune. Elle a profondément détruit les strates antérieures avant de pénétrer en sape sous la fondation du pylône sur plus de 0,25 m.

5. Les blocs de grès du mur sont jointés par un liant de plâtre rose et de plâtre blanc dans la partie inférieure (**fig. 9**). Des restaurations modernes ont été réalisées sur l'élévation. Il faut également noter que deux blocs décorés en remploi ont été observés dans le soubassement de M.168-2, comme dans le socle du temple.

La rampe d'accès au temple ptolémaïque (Rp.168-8) et son radier (S.168-6)⁶²

La construction de la rampe d'accès au temple, réunissant la quasi-totalité des structures visibles dans la partie ouest du parvis⁶³, semble remonter à l'époque ptolémaïque (**fig. 3**). L'examen de cette rampe, mélange de structures ordonnées et de comblements de remplois décousus par nature, a en effet montré une différence technique fondamentale avec le dallage D.168-5 à l'ouest et la connexion stratigraphique qu'elle entretient avec le socle du temple.

La structure S.168-6 a été partiellement dégagée dans le sondage 1. Elle est constituée de quatre assises de blocs de grès (principalement des remplois), à joints soit vifs soit remplis « à refus ». L'appareil est agencé en assises de blocs aux joints irréguliers. Elle est fondée à l'altitude 75,61 m sur une épaisse couche de sable. La tranchée de fondation est commune au mur adjacent M.168-43, à peu près perpendiculaire et d'appareil irrégulier, mais elle s'enfonce bien plus profondément sous S.168-6 (**fig. 4**). Cette fosse semble avoir entamé la paroi de la tranchée de fondation du socle⁶⁴. Un muret M.168-62 a été placé dans la tranchée de fondation de So.168-4, fondé sur le sable de fondation du socle, probablement dans le but de séparer les deux soubassements. Il semble, toute précaution gardée,

⁶⁰ P. ZIGNANI, *Karnak* 11, 2005, p. 713.

⁶¹ P. ZIGNANI, N. NILSSON, « Étude architecturale et modélisation des structures au temple d'Hathor à Dendéra », *BIFAO* 97, 1997, p. 311.

⁶² Bien que la distinction soit probablement infondée d'un point de vue architectural, nous avons volontairement distingué d'un côté la rampe d'accès en surface Rp.168-8, formée par les dalles de surface et les premiers niveaux de blocs de grès, et de l'autre son support S.168-6, quadrangulaire, situé contre le socle que nous avons déjà reconnu sur les relevés avant les fouilles. On remarque, en effet, plusieurs murs de blocs en grès de grandes dimensions qui semblent connectés à angle droit mais non symétriques par rapport à l'axe du temple actuel. Ils forment une sorte de quadrillage semblable à un agencement de caissons de fondation.

⁶³ On constate sur le terrain et les relevés une forte différenciation des types de fondation entre l'est et l'ouest du parvis, ce que H. Chevrier avait d'ailleurs parfaitement noté. En totalité, on distingue cinq structures à la surface du parvis : le dallage D.168-5 ainsi que le kiosque et son pavement (?) K.168-7 à l'ouest, et à l'est la structure en grès S.168-75, la rampe d'accès au temple Rp.168-8 et son radier S.168-6.

⁶⁴ À moins que ce ne soit l'inverse, difficile à dire.

que la structure S.168-6 et la rampe d'accès supérieure appartiennent à une étape de construction postérieure à celle du temple ptolémaïque.

S.168-6 et Rp.168-8 sont tous deux faits de nombreux blocs en remploi, aussi bien des bases de colonne que des blocs décorés peints et inscrits, ou des éléments de seuil ou de linteau (?) en granite rose ou en grès. Certains portent des noms ou des titulatures royales, notamment un cartouche de Thoutmosis IV. Parmi les plus admirables, il faut noter la découverte de trois chapiteaux hathoriques en grès peint, le premier dans la fondation de la rampe Rp.168-8, le deuxième dans la fondation de S.168-75 en SD7, et le troisième dans le comblement de la fosse de destruction du puits Pu.168-48. Ces chapiteaux, de petite dimension, comportent deux visages d'Hathor⁶⁵ opposés. Il est remarquable que le temple d'Opet soit le seul endroit de Karnak où de tels chapiteaux soient connus, à la fois en place, dans la salle hypostyle, et réemployés dans la rampe d'accès de cette même salle (**fig. 18-19**). Un autre remploi, découvert durant cette campagne, d'une excellente qualité technique et artistique⁶⁶, est un bloc datant de la fin de la XVIII^e dynastie ou du début de la XIX^e dynastie, sur la face duquel le souverain est représenté tenant un bouquet de fleurs, en bas-relief peint (**fig. 20**).

Discussion

Comment expliquer la construction d'une structure aussi imposante devant le temple d'Opet ? La réalisation d'une rampe d'accès nécessite-t-elle vraiment une telle maçonnerie en fondation ?

En premier lieu, l'idée de la présence d'un sanctuaire plus ancien à cet emplacement, dont S.168-6 serait le radier, avait été précédemment envisagée par C. Van Siclen⁶⁷. L'examen des soubassements semble pourtant montrer une antériorité du socle sur la rampe, ce qui n'interdit pas néanmoins l'existence d'un sanctuaire aujourd'hui disparu. Les vestiges en pierre dans la moitié ouest du parvis, tels qu'ils sont actuellement agencés, n'appartiendraient pas à ce monument semble-t-il.

En second lieu, le grand nombre d'assises de la structure S.168-6 n'a probablement jamais été indispensable d'un point de vue architectonique mais ce constat s'applique autant aux murs latéraux ou aux amorces du mur de partition pourtant bien datables des Ptolémées.

Les amorces d'un mur de partition du parvis (M.168-3 et M.168-50)

Reprenant un constat de H. Chevrier, M. Azim envisageait une partition du parvis en deux cours est et ouest⁶⁸. Cinq indices permettaient de reconstituer un mur de séparation d'axe nord-sud en plein cœur du parvis :

1. l'existence d'amorces de mur nord-sud liées aux murs latéraux d'époque ptolémaïque ;
2. la présence d'un bloc de corniche réemployé, reliquat selon M. Azim de ce mur de partition du parvis, contre lequel devait buter le mur-bahut nord du kiosque K.168-7 (**fig. 3**) ;
3. des tracés sur les dalles, soulignant la base d'un mur nord-sud ;
4. la différence des types de fondation entre l'est et l'ouest du parvis ;
5. et enfin, la présence d'une pente régulière montant progressivement du kiosque vers la salle hypostyle. À ces indices s'ajoutent deux nouvelles observations :

⁶⁵ Peut-être proviennent-ils du kiosque d'entrée K.168-7 ?

⁶⁶ Ces blocs ont été restaurés sur place par l'équipe de restauratrices de la mission du temple d'Opet.

⁶⁷ L. GABOLDE, J.-Fr. CARLOTTI, E. CZERNY, « Aux origines de Karnak : les recherches récentes dans la cour du Moyen Empire », *BSÉG* 23, 1999, p. 38.

⁶⁸ M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, p. 56.

1. Si un mur de partition du parvis a sans aucun doute été projeté dans l'antiquité (ayant pour but la réalisation d'un pronaos devant la façade du temple ptolémaïque selon l'hypothèse reprise par E. Laroze), il est toutefois resté inachevé. Nos dégagements ont même montré que les amorces ne sont que des harpes attendant un tel ouvrage (**fig. 14-15**).

Comme pour les murs latéraux, un mur en brique crue (M.168-60) a été dressé contre la paroi de la tranchée mais directement sur la première assise en grès de l'amorce, en débord cette fois. Une épaisse couche de sable sépare néanmoins le lit d'attente du bloc de la première assise en brique. La présence de ce mur et l'arrêt de la tranchée de fondation au sud indiquent assurément que le mur de partition, tel qu'il a été envisagé lors de la construction du temple, n'a jamais été achevé, les niveaux plus anciens étant encore en place au sud.

2. Sur le relevé réalisé par M. Picker et J.-L. Bichet⁶⁹, on constate un coup de sabre nord-sud, à la limite orientale du kiosque. Il dissocie d'une part le kiosque et le dallage D.168-5 et, d'autre part, la structure S.168-75 (composée de deux rangées de larges blocs de grès placées sur une superposition de remplois et orientée nord-sud)⁷⁰. Un espace non creusé est ainsi laissé entre S.168-75 et la fosse de fondation de la rampe d'accès au temple Rp.168-8 (**fig. 18-19**). Il se peut que la structure S.168-75 doive être reliée à un réaménagement du parvis.

Synthèse

Le socle du temple d'Opet ptolémaïque et les fondations des murs latéraux ont été jetés simultanément. Une vaste aire de travail a tout d'abord été aménagée, nécessitant la destruction d'une grande partie de l'édifice du niveau 5. Une gigantesque fosse en forme de U a été creusée très profondément dans les niveaux anciens. Une épaisse couche de sable jaune a ensuite été déposée sur la totalité de la surface, avant la première assise de grès. Quelques structures en brique crue ont été réalisées au préalable. La seconde assise de grès ainsi que le reste de l'élévation du temple et des murs latéraux ont ensuite été élevés simultanément et le parvis du temple a été aménagé. D'épais murs en brique crue ont comblé les tranchées et la moitié orientale a fait l'objet de la construction d'une vaste structure servant de rampe à l'édifice.

⁶⁹ M. PICKER, J.-L. BICHET, *Karnak 6*, 1980, p. 57, fig. 21.

⁷⁰ La fouille en SD7 a montré que cette structure S.168-75 était délimitée par une profonde fosse F.168-74, remplie de sable et de quelques fragments de grès, et qu'elle ne se prolongeait pas au-delà.



Fig. 18. Vue du sondage 7 vers le Nord.
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 19. Coupe ouest du sondage 7. © Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 20. Bas-relief O.Rp.168-8-2, illustrant un souverain offrant un bouquet (fin XVIII^e dynastie - début XIX^e dynastie).
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.



Fig. 21. Statue de babouin O.168005-1, découverte dans la tranchée de fondation du mur latéral sud (M.168-2).
© Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

NIVEAU 7

Les fouilles archéologiques réalisées dans les années 60, au nord-ouest du temple, par P. Anus⁷¹, avaient mis en lumière une longue occupation copte⁷². La découverte en plein cœur du parvis de deux puits en brique cuite a ainsi confirmé l'existence d'un village à cet endroit après l'arrêt du culte. Deux phases ont été identifiées dans le sondage 2 : 7A et 7B.

- Phase 7A

La phase 7A est représentée par le puits Pu.168-48, fait de petites briques cuites rouges pulvé-
rulent, dont l'état de conservation est très mauvais (**fig. 22**). Découvert dans la partie orientale du sondage, il n'a été que peu exploré, ayant été profondément détruit par la fosse de fondation du puits adjacent. On évalue son diamètre à 2,80 m à l'extérieur. Malheureusement, près des trois quarts de sa circonférence sont manquants au niveau dégagé. À la fin de son exploitation, dont les raisons sont inconnues, le puits semble avoir été comblé d'une couche d'éclats de grès jaune distincte de la fosse supérieure.

- Phase 7B

Le puits Pu.168-26, construit en brique cuite, a été dégagé sur 2,24 m de profondeur. Sa structure est bien conservée, hormis la partie supérieure coupée horizontalement par une fosse plus récente. Son diamètre est très proche du précédent (3,15 m à l'ext.). Des blocs de grès, de la terre limoneuse brun-beige aérée et d'épais lits de céramiques comblent aujourd'hui le puits.

SD6

Il est difficile de proposer une datation ou même le rattachement à une strate pour le massif de briques M.168-52, situé à l'est de SD6, que nous avons repéré avant les fouilles sur les relevés de M. Picker et J.-L. Bichet⁷³ et sur des photographies anciennes⁷⁴. Nous avons choisi le niveau 7, mais sans certitude, puisque le massif semble passer au dessus de la tranchée de fondation du mur ptolémaïque nord (M.168-49). Seule une assise de cette vaste structure très lacunaire est conservée.

Synthèse

L'ampleur du niveau 7 sur le parvis du temple d'Opet reste méconnue. L'une des raisons principales est le dégagement du site par G. Legrain et H. Chevrier qui débarrassèrent le parvis de toute structure moderne ou antique jusqu'au niveau des édifices en grès. On peut seulement supposer un aménagement important de la zone à l'époque romaine tardive, datation relative que la céramique semble indiquer (bien qu'elle soit mélangée à des céramiques d'autres époques dans le remblai). Le temple servait alors peut-être de lieu de culte chrétien⁷⁵, au centre d'un village. La présence de ces deux puits très larges dans la moitié sud de la cour est en effet certainement révélatrice d'une occupation longue et très dense. P. Anus avait d'ailleurs trouvé un puits semblable d'un point de vue technique mais beaucoup plus étroit, à peine cinquante mètres au nord du pylône d'entrée, qui est encore à l'air libre aujourd'hui.

⁷¹ P. ANUS, R. SA'AD, *Kêmi* 19, 1969, p. 219-239.

⁷² Voir aussi P. ZIGNANI, *Karnak* 11, 2005, p. 718-720.

⁷³ M. PICKER, J.-L. BICHET, *Karnak* 6, 1980, p. 57, fig. 21.

⁷⁴ Photographie n° 1324, dans les archives du Cfeetk.

⁷⁵ M. AZIM, *Karnak* 8, 1987, p. 53-54.



Fig. 22. Vue du sondage 2 vers l'Est. © Cnrs-Cfeetk/N. Gambier.

NIVEAU 8

L'histoire du temple d'Opet ne s'arrête pas à la fin de l'époque romaine. Le niveau 8, dont nous n'avons que peu de traces archéologiques en réalité, regroupe l'ensemble des travaux de restauration et les indices d'activité au fil des siècles. Nous ne faisons ici que les mentionner. Ces étapes ont été précédemment décrites avec précision par M. Azim ⁷⁶ :

1. Les installations antérieures aux travaux de mise en valeur. Seule une ancienne photographie (Cfeetk n° 97988), retrouvée par E. Laroze, nous permet d'imaginer l'état du temple avant les grands travaux de dégagement ;

2. les déblaiements depuis l'Expédition d'Égypte, jusqu'à l'aménagement touristique du temple, en particulier les travaux de G. Legrain et H. Chevrier dont il a déjà été fait mention ;

3. la consolidation des murs et la pose de graviers en 1982 par l'équipe de M. Azim, sur l'ensemble du parvis en fort mauvais état de conservation.

⁷⁶ M. AZIM, *Karnak 8*, 1987, p. 54-55.

Niveau	Altitude inférieure	Altitude supérieure	Périodisation préliminaire
0	/	71,56 m	Géologique
1	71,42 m	72,90 m	Début du Moyen Empire (XI ^e dynastie - début XII ^e dynastie)
2	72,91 m	74,54 m / 75,05 m	Moyen Empire
3	74,62 m	75,32 / 75,46 m	
4	75,36 m	76,99 m	Fin Moyen Empire - DPI - début XVIII ^e dynastie
5	75,51 m	78,53 m	XXV ^e -XXX ^e dynastie
6	74,03 m	78,32 m et +	Époque ptolémaïque et romaine
7	?/77,50 min. environ	/	Époque romaine tardive /copte
8	Niveau actuel	Niveau actuel	?-Époque moderne

Tableau 1. Datation et altitudes des niveaux repérés lors de l'opération 168.

CONCLUSION

La première campagne de fouilles sur le parvis du temple a révélé l'une des plus longues séquences stratigraphiques à Karnak et fourni une source de réflexion intéressante sur l'évolution du monument et du secteur : jusqu'ici, nous n'avions aucune information tangible sur les aménagements antérieurs à l'époque éthiopienne, aux abords des temples d'Opet et de Khonsou.

Il a été démontré l'absence d'occupation datant de l'Ancien Empire dans la zone la plus méridionale du téménos de Karnak. L'installation du secteur s'effectua parallèlement à la construction des temples primitifs, probablement durant la XI^e dynastie. Les fouilles de la zone centrale du temple d'Amon ont mis en lumière des aménagements en brique crue ⁷⁷, contemporains de notre niveau 1. Ils correspondent également aux phases 3-5A au sud-est du lac sacré ⁷⁸.

Bien que les datations des niveaux dégagés à Opet soient très relatives, un accroissement considérable des installations domestiques à Thèbes eut incontestablement lieu durant le Moyen Empire. Les niveaux 1 à 3 au temple d'Opet doivent probablement faire partie de quartiers d'habitations domestiques ou de secteurs artisanaux du Moyen Empire, tels qu'en ont exposés les fouilles dans la cour du X^e pylône ⁷⁹, dans le secteur osirien ⁸⁰, au sud-est du lac sacré ⁸¹, au field S à l'est de Karnak ⁸² et à

⁷⁷ G. CHARLOUX, J.-Fr. JET, E. LANOË, *BSFE* 160, 2004, p. 26-46 ; *id.*, « Karnak. Au cœur du temple d'Amon-Rê », *Archéologia* 411, 2004, p. 42-49 ; et les différents articles de ces trois auteurs dans *Karnak* 12, 2007.

⁷⁸ M. MILLET, *Karnak* 12, 2007, p. 681-763. Et si l'existence dans ce secteur d'occupations plus anciennes que le temple était avérée (phases 1 et 2 identifiées), il est alors certain que la zone du temple d'Opet était sauvage et inhabitée.

⁷⁹ La strate I du Moyen Empire, qui est située autour de 73,80 m (altitude supérieure), pourrait correspondre aux niveaux 2-3, tandis que l'épaisse strate II (seconde période intermédiaire) s'allierait au niveau 4 (M. AZIM, rapport interne Cfeetk, 1976 ; *id.*, *Karnak* 6, 1980, p. 153-165).

⁸⁰ Fr. LECLÈRE, « Fouilles dans le cimetière osirien de Karnak. Travaux récents », *BSFE* 153, 2002, p. 33.

⁸¹ F. DEBONO « Rapport préliminaire sur les résultats de l'étude des objets de la fouille des installations du Moyen empire et "Hyksos" à l'est du lac sacré de Karnak », *Karnak* 7, 1982, p. 377-383.

Karnak nord⁸³. Tandis que le temple dédié à Amon-Rê⁸⁴ conservait un niveau d'occupation relativement constant, les occupations se sont succédées au delà du premier téménos. Les niveaux des sols ont ainsi été rapidement rehaussés sur les pourtours du complexe religieux, s'élevant rapidement de plus de 3,50 m de hauteur par endroits, et créant une sorte de gigantesque bassin, qui expliquerait en partie la topographie actuelle du site. Durant cette période de prospérité économique, recouvrant plus de quatre siècles d'histoire, le domaine des temples de Karnak s'est certainement étendu. Son extension s'est peut-être achevée dans ses limites actuelles, parallèlement à l'érection du niveau 4, car il reste tout à fait envisageable que l'édifice monumental en brique crue appartienne au complexe religieux (par exemple un bâtiment administratif ou de culte).

Concernant les niveaux supérieurs du Nouvel Empire à l'époque copte, de futures fouilles sur le parvis permettront d'obtenir des précisions utiles mais elles ne seront probablement plus très fécondes, du moins concernant les données architecturales. Pour ces périodes, il s'agirait désormais d'étendre les sondages au-delà des murs et de s'intéresser à l'environnement du temple, en reprenant notamment les excavations à l'est du secteur exploré par P. Anus. Cependant, la priorité d'une seconde campagne sera donnée à la datation des niveaux⁸⁵, ainsi qu'à l'étude de l'édifice en brique du niveau 4, avant la pose d'un dallage sur le parvis permettant l'accès des visiteurs.

⁸² D.B. REDFORD, « Interim report on the 20th campaign (17th season) of the excavations at East Karnak », *JSSEA* 18, 1988, p. 36-37 ; S. OREL, « The 1988 Season at East Karnak: Pre-Akhnaten Levels », dans D.B. Redford *et al.*, « East Karnak Excavations, 1987-1989 », *JARCE* 28, 1991, p. 90-99.

⁸³ J. JACQUET, *Le Trésor de Thoutmosis I^{er}. Installations antérieures ou postérieures au monument, Karnak-Nord VII*, *FIFAO* 36/1, 2001, p. 9-14.

⁸⁴ Nous renvoyons à la colonnette d'Antef II (XI^e dynastie), publiée dans Fr. LE SAOUT, A. H. MA'AROUF, Th. ZIMMER, « Le Moyen Empire à Karnak : Varia 1 », *Karnak* 8, 1987, p. 294-296.

⁸⁵ Le mobilier archéologique récolté est abondant (dont plus de cent blocs et objets, ainsi que deux cents douze empreintes de sceaux) et son analyse devrait permettre de clarifier plusieurs résultats.